FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Le sport et la réforme des collectivités territoriales

Une analyse des textes préparatoires

(rapport du comité pour la réforme des collectivités territoriales

et avant projet de loi)

CROS Picardie Saint Valéry sur Somme 19 septembre 2009

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

COMITÉ POUR LA REFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

« Il est temps de décider »

Rapport au Président de la République

5 mars 2009

== Document provisoire de travail ==

Avant-projet de loi
relatif aux collectivités territoriales

Depuis les lois de décentralisation, un vingtième rapport et… un avant-projet de loi

Le constat de départ du Comité pour la réforme des collectivités locales

Pays	Nb communes en 1950	Nb communes en 2007	% diminution
France	38 800	36 783	- 5 %
Allemagne	14 338	8 414	- 41 %
Espagne	9 214	8 111	- 12 %
Royaume Uni	1 118	238	- 79 %

« trop de structures aux compétences enchevêtrées et aux finances fragilisées »

Une analyse en deux temps…

A- Les principales dispositions développées dans les textes préparatoires,

B- Le traitement du sport et la réforme des collectivités territoriales,

A- Les principales dispositions développées dans les textes préparatoires

Un avant projet de loi en cinq titres…

1- La rénovation de l'exercice de la démocratie locale,

2- L'adaptation des structures à la diversité des territoires,

3- L'organisation des compétences des collectivités territoriales,

4- Le développement de l'intercommunalité,

5- Les dispositions finales et transitoires.

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

1- La rénovation de l'exercice de la démocratie locale,

- ✓ La création de conseillers territoriaux,
- ✓ La confortation du statut de l'élu local,
- ✓ De nouveaux modes de désignation des délégués communautaires.

2- L'adaptation des structures à la diversité des territoires,

- ✓ **Une nouvelle collectivité territoriale, à statut particulier,**
  « la métropole »,

- ✓ **Le regroupement de collectivités territoriales.**

3- L'organisation des compétences des collectivités territoriales

✓ La **commune** : **compétence générale** permettant d'agir en fonction de l'intérêt local,

✓**Le département et la région** ***n'exerceraient plus leurs compétences que dans le cadre de la loi***.

L'idée forte…spécialiser les échelons

- Compétences ***exclusives*** ;
- Compétences ***partagées*** ;
- Compétences ***déléguées***.

4- Le développement de l'intercommunalité

- ✓ La réduction d'un tiers des effectifs intercommunaux,
- ✓ L'achèvement et la rationalisation de la carte de l'intercommunalité.

5- Les dispositions finales et transitoires

Pour mémoire…

Les

20 propositions

du Comité pour la réforme des collectivités territoriales

20 propositions

1- favoriser les regroupements volontaires de régions (…) ;

2- favoriser les regroupements volontaires de départements ;

3- instaurer une seule élection (…) pour les conseillers généraux et régionaux (2014) ;

4- achever, avant 2014, la carte de l'intercommunalité ;

5- rationaliser, avant 2014, le paysage des syndicats de communes ;

20 propositions

6- ne plus créer de nouveaux «pays» ;

7- instaurer l'élection des organes délibérants des EPCI à fiscalité propre au suffrage universel direct, (…)

8- créer 11 métropoles à compter de 2014 (Lyon, Lille, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Nantes, Nice, Strasbourg, Rouen, Toulon, Rennes)

9- permettre aux intercommunalités de se transformer en communes nouvelles ;

10- réduire d'un tiers le plafond des effectifs des exécutifs intercommunaux ;

11- confirmer la clause de compétences générale au niveau communal, spécialiser départements et régions ;

12- clarifier la répartition des compétences entre collectivités locales et entre celles-ci et l'Etat ;

13- prévoir, à l'occasion de la RGPP de (…) supprimer les services (…) déconcentrés de l'Etat qui interviennent dans le champ de compétences des collectivités ;

14- définir, (…), un objectif d'évolution de la dépense publique locale ;

15- réviser les valeurs locatives foncières et prévoir leur réactualisation tous les six ans ;

20 propositions

16- compenser intégralement la suppression de la taxe professionnelle (…) ;

17- limiter les cumuls d'impôts locaux sur une même assiette d'imposition ;

18- créer en 2014 (…) le Grand Paris correspondant au territoire de Paris et des trois départements voisins ;

19- modifier partiellement le mode de scrutin de l'Assemblée de Corse ;

20- instaurer dans les régions et DOM une collectivité unique après consultation

B- Le traitement du sport et la réforme des collectivités territoriales…

… et les défis à relever

1- La fin des clauses de compétence générale sectorielles dont… le sport ?

La commune serait la seule à conserver la clause de compétence générale,

Département et région auraient des compétences définies par la loi (le sport en fera-t-il partie ?)

1- La fin des clauses de compétence générale sectorielles dont… le sport ?

cette « *suppression de la clause de compétence générale* ***supprime de fait la possibilité pour la région et le département de financer les associations, les fédérations sportives et les clubs sportifs****, dès lors que leurs actions ne sont pas rattachées aux compétences de la région et du département* »

(exposé des motifs de l'art. 36 relatif aux possibilités de cofinancement)

Ce que proposait le rapport du Comité « Balladur » en termes de partage de compétences

Le traitement du sport…

	Région	Département	Secteur communal	Etat
Culture, Vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sport (~~subventions~~)	Sport (~~équipements et~~ subventions)	Sport (équipements et subventions)	Sport (formation, subventions)

Equipements, subventions, formation…

1- La fin des clauses de compétence générale sectorielles dont… le sport ?

« le projet de loi (…) n'affectera pas la répartition des compétences en matière sportive entre les collectivités territoriales et ne comportera pas de dispositions sur les financements croisés qui empêcheraient le développement du mouvement sportif »

Lettre du Ministre de l'Intérieur et des collectivités territoriales à M. Le Président du CNOSF (10 septembre 2009)

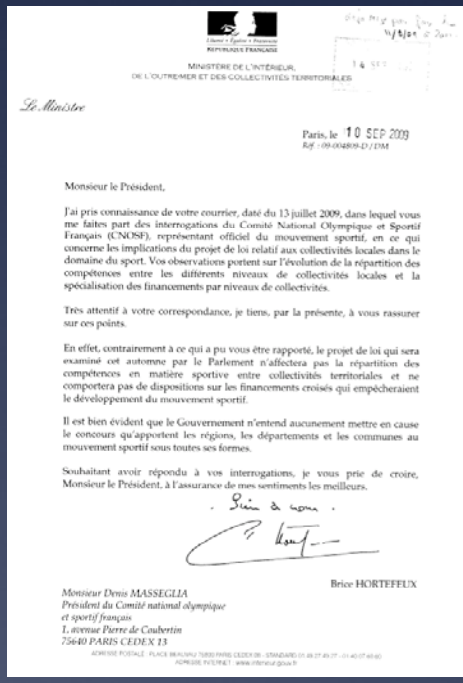

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Ministre

Paris, le 10 SEP 2009
Réf : 09-004809-D1/DM

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de votre courrier, daté du 13 juillet 2009, dans lequel vous me faites part des interrogations du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), représentant officiel du mouvement sportif, en ce qui concerne les implications du projet de loi relatif aux collectivités locales dans le domaine du sport. Vos observations portent sur l'évolution de la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités locales et la spécialisation des financements par niveaux de collectivités.

Très attentif à votre correspondance, je tiens, par la présente, à vous rassurer sur ces points.

En effet, contrairement à ce qui a pu vous être rapporté, le projet de loi qui sera examiné cet automne par le Parlement n'affectera pas la répartition des compétences en matière sportive entre collectivités territoriales et ne comportera pas de dispositions sur les financements croisés qui empêcheraient le développement du mouvement sportif.

Il est bien évident que le Gouvernement n'entend aucunement mettre en cause le concours qu'apportent les régions, les départements et les communes au mouvement sportif sous toutes ses formes.

Souhaitant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Brice HORTEFEUX

Monsieur Denis MASSEGLIA
Président du Comité national olympique
et sportif français
1, avenue Pierre de Coubertin
75640 PARIS CEDEX 13

2- Les deux défis à relever par les dirigeants sportifs

Le défi des politiques et des financements publics du sport,

Le défi de l'adaptation du réseau olympique et sportif à la nouvelle organisation des territoires.

Une organisation à adapter à ces nouveaux enjeux…

1. La révision générale des politiques publiques,
2. La régionalisation du CNDS,
3. La concurrence accrue du secteur commercial et marchand,
4. Le développement des pratiques hors club,
5. La crise économique et sociale.

S’emparer de la réflexion…